



---

## **DECLARATION CONJOINTE CSA-BENIN-CGTB-UNSTB**

Dans la soirée du dimanche 29 décembre 2024, nous avons été informés de l'arrestation, par des éléments du commissariat du Port Autonome de Cotonou, du camarade Stanislas OUIKOTAN, Secrétaire Général du SYNFO MAP-BENIN et président du collectif des syndicats du port autonome de Cotonou.

De nos renseignements, il ressort que cette arrestation est intervenue en raison de l'appel lancé par ce responsable syndical à une assemblée générale des dockers le lundi 30 décembre 2024 à 15 heures 00 en vue de réfléchir sur les conditions de vie et de travail de cette catégorie professionnelle qui se sont dangereusement dégradées depuis l'avènement du Bureau d'Embauche Unique (BEU).

C'est contre cet appel que les responsables du BEU se seraient plaints sous prétexte qu'il s'agirait d'une opposition à l'autorité légale.

Suite à cette arrestation, le camarade Stanislas OUIKOTAN qui a été présenté au Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Cotonou dans la matinée de ce lundi 30 décembre 2024 n'a recouvré sa liberté que grâce à l'action de la hiérarchie syndicale, aux diligences de maître Corneille AFFOUKOU, avocat constitué pour la défense du mis en cause, à la réaction des dockers qui unanimement et spontanément ont déclenché une grève pour exiger la libération de leur président et surtout à la perspicacité de cette autorité judiciaire qui a su gérer la situation au mieux de l'intérêt du port autonome de Cotonou.

La CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB condamnent cette énième atteinte aux libertés syndicales et dénoncent les traitements inacceptables auxquels sont soumis les dockers depuis l'avènement du Bureau d'Embauche Unique. Il est inconcevable que l'appel à une Assemblée Générale par un responsable syndical soit l'objet d'une arrestation dans un pays démocratique où les libertés fondamentales sont constitutionnellement protégées.

La CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB félicitent les dockers pour leur réaction et leur mobilisation spontanée et les invitent à rester mobilisés pour la satisfaction de leurs légitimes revendications.

La CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB invitent les responsables du BEU à ouvrir sans délai, de franches et sincères négociations avec les responsables syndicaux des dockers en vue de la recherche de solutions aux problèmes qui se posent.

En tout état de cause, la CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB rassurent les dockers de leur entier soutien dans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail et rendent les autorités du BEU responsables de toutes les déconvenues.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 2024

Ont signé :



**Anselme AMOUSSOU**



**BACHABI Moudassirou**



**K. Appolinaire AFFEWE**  
61 47 91 89